



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU LUNDI 20 JANVIER 2020

Nombre de Membres

- Afférents : 19
- En Exercice : 19
- Ayant pris part : 14

L'an deux mille vingt et le lundi vingt janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation

14/01/2020

Présents : M CHAMAYOU, M. TESSEYRE, Mme BERNOU, M. COMBELLES, Mme ROBERT, M. MARTINEZ, Mme ASSEMAT, M. COMBES, Mme HUET, M. BRU et M. ROUQUIÉ.

Date d'affichage

14/01/2020

Excusés représentés : M. BAÏSSE (représenté par M CHAMAYOU), Mme ROUMEGOUS (représentée par M. TESSEYRE) et Mme RÉGY (représentée par M COMBES).

Absents : Mme MAURIE, M. PATTE de DUFOURCQ, Mme SALVAYRE, Mme ALIBERT et M. AUGÉ.

M. Jean MARTINEZ a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération °2020-10 : Opérations de grosses réparations, équipement et mobilier des locaux de la mairie sis au 12 Grand'Rue : plan de financement et demandes de subventions auprès de l'Etat (DETR) et du Conseil départemental du Tarn

Monsieur le Maire, propose à l'Assemblée, que dans le cadre d'une opération de grosses réparations, équipement et mobilier des locaux de la mairie sis au 12 Grand'Rue, il convient d'inclure les travaux de réfection des bureaux, l'équipement en matériel informatique, ainsi que l'équipement en bien mobilier.

Le montant total des travaux s'élèverait à 25 507,12 € HT et à 28 228,89 € TTC*.

Monsieur le Maire propose de solliciter les aides de l'État (D.E.T.R.) et du Conseil départemental du Tarn, et le plan de financement pourrait être le suivant :

Etat (D.E.T.R.) 50 %	12 753,56 €
Conseil départemental 30 %	7 652,14 €
Autofinancement 20 %	5 101,42 €
Total H.T.	25 507,12 €
T.V.A. 20 %	2 721,77 €*
Total T.T.C.	28 228,89 €

* Monsieur le Maire précise qu'une des entreprises n'est pas assujetti à TVA.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, unanime :

- approuve le montant total de travaux de 25 507,12 € H.T.,
- dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la Commune,
- approuve le plan de financement du programme de construction, grosses réparations, équipement et mobilier tel que présenté par Monsieur le Maire,
- sollicite les aides de l'État (D.E.T.R.) à hauteur de 50% et du Département à hauteur de 30 % du montant total hors taxes des travaux.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

